AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-10-75 94433

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin N° 53 (24ème envoi) - 7 Octobre 1975

GRANDES CULTURES - Colza d'hiver -

- Désherbage en post-levée :

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques des désherbants actuellement homologués ou autorisés.

MATIERES ACTIVES SPECIALITES	DOSES m.a./ha	OBSERVATIONS
Carbétamide (LEGURAME P.M.)	2,000 kg	N'utiliser que la formulation "poudre mouillable". Traitement d'hiver pendant le repos végétatif même sur sol gelé mais non enneigé. Traitement précoce possible à condition que le colza ait atteint 6 feuilles. Rémanence 3 mois environ. Action lente. Bon anti-graminées (agrostis, pâturin, ray-grass, vulpin, repousses de céréales). Action limitée sur dicotylédones.
Dalapon (DOWPON - ALATEX)	2,500 kg	Traitement à partir du stade 2 feuilles du colza et pendant le stade rosette (en tout cas avant début montaison). Risque de sensibiliser le colza au froid. Efficace sur graminées uniquement (agrostis, pâturin, vulpin, folle-avoine d'automne). Contre ray-grass et repousses de céréales, augmenter un peu la dose.
Propyzamide (KERB 50)	0,750 kg	Application recommandée au stade 3-4 feuilles du colza. Actif sur agrostis, folle-avoine, vulpin, pâturin, ray-grass, repousses de céréales, véroniques, mourons, alchemille. Rémanence : 4 mois environ selon température.
Propyzamide + Diuron (KERB ULTRA)	0,500 kg +0,160 kg	Application sur colza bien implanté au stade 4 feuilles vraies étalées, 5ème et 6ème naissantes. Même action que le produit précédent sur graminées adventices. L'adjonction de diuron améliore l'efficacité herbicide sur sanves, ravenelles, matricaires, lorsque celles-ci sont au stade 2-3 feuilles.
T.C.A. (nombreuses spécialités)	8,000 kg	Produit assez peu rémanent. Applicable sur colza à 3-4 feuilles et sur un sol humide en surface. Efficace sur vulpins ayant 1 à 3 feuilles.
Benzoyl prop éthyl (SUFFIX 20)	1,000 kg	Applicable à partir du début de la montaison du colza. Bonne sélectivité sur colza d'hiver. Anti-folle-avoine spécifique.

J. LORQUIN

P.172

- LES TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS -

Vergers de pêchers, nectarines, pavies :

- Le Fusicoccum amygdali (ou chancre du pêcher), bien qu'encore limité à quelques plantations de notre région : Vallée de la Garonne surtout, semble être en extension.

En cas de doute, si on observe la présence de chancres ou de dessèchements de rameaux, nous adresser quelques échantillons pour identification.

Dans les vergers reconnus contaminés, appliquer, si le temps est pluvieux durant la chute des feuilles, un fongicide organique de synthèse qui sera renouvelé une ou deux fois suivant l'importance et la fréquence des pluies.

- Le Coryneum est peu important dans les plantations normalement entretenues et demeure localisé aux arbres négligés.

Le cas échéant, vers la fin de la chute des feuilles, appliquer un produit cuprique parfaitement neutralisé.

Vergers de cerisiers et de pruniers :

Pour éviter les attaques de bactéries à Pseudomonas syringae et Pseudomonas mors-prunorum, effectuer pendant la chute des feuilles, si le temps est alors pluvieux, deux à trois applications d'une bouillie bordelaise à la dose de 1 % de sulfate de cuivre. Sur cerisier, si le premier traitement est mis en place tout au début de la chute des feuilles, réduire la dose à 0,5 %.

Vergers de poiriers et de pommiers :

- Bactériose à Pseudomonas syringae :

Dans les plantations où des dégâts de cette bactérie ont été constatés au printemps dernier, on pourrait appliquer, pendant le cours de la chute des feuilles, un traitement cuprique à raison de 250 grammes de cuivre métal à l'hectolitre d'eau.

- Tavelures du pommier et du poirier :

On peut sensiblement diminuer le nombre de périthèces (organes de conservation de ces maladies) se formant au cours de la mauvaise saison en appliquant :

- soit sur le feuillage avant sa chute et après la récolte des fruits l'un des produits suivants : bénomyl (Benlate), carbendazim (Bavistine), méthylthiophanate (Pelt 44) chacun à la dose de 50 grammes de matière active à l'hectolitre d'eau ;

- soit sur le feuillage tombé à terre avec l'un des produits déja cités précédemment ou encore avec : urée à 5 kg/hl ou sulfate d'ammoniaque à 10 kg/hl ; colorants nitrés à 500 g de matière active à l'hectolitre d'eau.

Vergers de noyers :

Contre la bactériose, il est recommandé d'appliquer, lors de la chute des feuilles, une pulvérisation cuprique soignée à raison de 150 grammes de cuivre métal à l'hectolitre d'eau.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.